

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

DATE DE LA CONVOCATION :	15/09/2023	Nombre de conseillers :	
DATE D’AFFICHAGE :	15/09/2023		En exercice : 13
Date affichage du compte-rendu de la séance :	14/11/2023		Présents : 11 Votants : 13

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures dix-huit minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s’est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, Maire.

Étaient présents : Martine BOURGEOIS – Mickaël SÉJOURNÉ - Patrice PRIGENT – Christian GUILLOT – Marie-France DUVAL - Florence JOURNET – Samuel LEFORT – Guillaume CHARDON – Jérôme LEBLOND – Dorothée SELLIER
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Alain GARRIGOU a donné procuration à Guillaume CHARDON
Kelly RIOU a donné procuration à Martine BOURGEOIS

Secrétaire : Martine BOURGEOIS

1. Délibération 2023-26 : Approbation du procès-verbal de la séance du 31 août 2023

Le procès-verbal de la séance du 31 août 2023 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Alain Garrigou a relevé que pour la nomination des membres de la commission électorale le nom du conseiller municipal n’a pas été indiqué. Il faut donc ajouter à l’article 3 du procès-verbal du conseil municipal du 31 août 2023 :

Le choix du Conseil Municipal se porte à l’unanimité sur :

Conseiller municipal : Alain GARRIGOU

Délégués du Tribunal Judiciaire : titulaire Michel BONDIS / suppléant Jean-Marc DUVAL

Délégués de l’administration : titulaire Gilles BOURGEOIS / suppléant Jean-Luc THIBERGE.

Le Maire soumet alors le procès-verbal à l’approbation de l’assemblée, qui l’adopte à l’**unanimité**.

2. Compte-rendu de la Communauté de Communes des Portes de l’Ile-de-France (CCPIF)

21 délibérations ont été présentées lors du dernier bureau de maires :

- Répartition du FPIC qui sera encore cette année pris en charge par la CCPIF. Total : près d’1 Million d’€ pour l’ensemble, 23000 pour Neauphlette.
- Modification de la régie quant au parking de Bonnières.
- Une délibération sera prise pour créance éteinte et admise en non-valeur sur le budget annexe de la MAPA pour 6 900 € de loyers impayés.
- Accepter de faire faire des études par GRDF sur l’implantation de méthaniseurs.
- Vente de terrains dans la ZAC.
- L’ancienne déchetterie sera vendue 120 000€ en l’état pour la récolte des ferrailles.
- Signature d’une convention avec le SEY pour l’installation de panneaux photovoltaïques sur le parking de Bonnières : l’électricité sera redistribuée dans un rayon de 10/15 km.
- Remplacement du Maire de Saint Illiers La Ville à la Commission Finances.
- Embauche d’un référent déontologue au service des Élus de la CCPIF.

Tennis de Bréval et Bonnières : en finition...

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Limetz-Villez, Gommecourt, Bennecourt ont demandé à la CCPIF d'étudier la possibilité de prendre la compétence ALSH. Ces communes ont les mêmes problèmes que nous, et donc les mêmes demandes. La question a été posée à l'Etat. Pas de retour pour l'instant. La CCPIF pourrait construire les bâtiments qui seraient ensuite gérés par les communes...

3. Compte-rendu des syndicats intercommunaux

SIVOS : le 05/10 une réunion du personnel est prévue à 19h. Une classe a été créée en maternelle. Différents travaux d'aménagement ont été effectués. Pas encore de prévision de réunion de rentrée. Conseil d'école extraordinaire le 22/09. Cantine : changement dans les livraisons des repas. Le grammage des maternelles diminuant, il y aura deux livraisons différentes. Problème de répartition des ATSEM en maternelle : 3,5 postes pour l'école, une classe de petite section n'a personne l'après-midi.

SIVU : Le remplacement de la secrétaire n'est pas facile. Le Président a des difficultés pour joindre le CIG, la fiche de poste n'existe pas, et c'est un poste avec peu d'horaires (2X3 heures /mois). Une délibération pour l'avenant avec GPSO est revenue incomplète. Les travaux de Thiron ont débuté.

SIARR : Les travaux programmés ont été effectués.

SIVSCP : Pas de réunion depuis le dernier conseil. RAS

SICOREN : Début octobre, prochaine réunion plénière. Un des vice-présidents est décédé. Et il manque une personne au bureau. Il faut procéder à une élection. Au sujet des travaux : les décisions tardent avec Ingénieur'Y. Un problème d'éclairage a été solutionné cette semaine. Pendant les vacances de la Toussaint : réparation des sols. Il y a beaucoup de travail dans tous les domaines, Région/Mairies/Département. Beaucoup de perte de temps à rechercher des documents...Quid de l'entretien du parking ? Le SICOREN ? Bréval ? Le Département ? Le projet de rénovation est toujours à l'étude : quid du financement ? À prévoir : une énorme plus-value des participations des communes, qui risquent de ne pas être d'accord...

L'objectif à court terme : rééquilibrer les comptes, trouver des solutions pour économiser l'énergie et le coût du chauffage. On peut craindre que les bonnes volontés s'épuisent devant l'énormité de la tâche ! Les suppléants remercient pour l'envoi des comptes-rendus des réunions.

SEY : Un membre du SEY est venu expliquer et valider les dernières factures. L'augmentation est bien de 30%, comme annoncé. Il y a eu des changements dans l'énoncé de la facturation ce qui complique les comparaisons ! Pour faire plus d'économies, on peut faire modifier plusieurs contrats= baisser la puissance.

4. Compte rendu des commissions

Espaces verts : La visite du jury régional a eu lieu le 8 septembre. Beaucoup de stress la semaine précédente : retour de vacances et arrêt-maladie des agents ! Un grand coup de propre : merci à Christian et Marie-Françoise, qui m'ont donné un sacré coup de main, sous le soleil ! Un coup de chapeau à nos agents qui ont réussi à tout remettre d'aplomb en peu de temps. La visite s'est bien passée. Le Jury se réunit le 24 octobre, résultats début novembre.

Une réunion est à prévoir pour définir les projets : travaux d'automne, d'hiver, et les prévisions : plan de fleurissement et de plantations pour préparer le printemps plus sereinement que l'an dernier...



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Le 11/10 à 18h.

Agents en formation « connaissance et utilisation des végétaux » les 12 et 13/10 et les 9 et 10/11.

Donc : attention, indisponibles la veille du 11 novembre, et pour la déchetterie les vendredis et pour les manutentions, la veille du Marché du Terroir !

Développement et projets : Concernant le Projet de réfection de la voirie rue des Prés de Launay, un RDV avec TPN a eu lieu début septembre pour décider de la date de début des travaux. Elle est fixée à début octobre... On souligne le problème des débuts de travaux qui ne peuvent pas être définis dans les appels d'offres.

Il faudra être vigilant avec les modalités d'application des pénalités de retard.

Un avenant a été rajouté au devis initial afin d'allonger la zone de travaux d'une trentaine de mètres.

Vaurenoux : les riverains ont été convoqués, en attente de leur retour. Un autre administré a été convoqué pour des travaux non déclarés.

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : Divers travaux de réparations de voiries ont été chiffrés, notamment à la Couarde, chemin de Longnes, et sur divers endroits de la commune : coûts budgétés = 50 000 € HT.

Question : Comment casser la vitesse sur la Route de La Couarde ? À réfléchir...

Soucis dans le Radon cet été comme l'an dernier : eaux usées rejetées, odeurs, boues... Le problème se situe près du collège, au niveau des pompes. Nous n'avons pas reçu les analyses de l'Agence de l'Eau, ni de réactions de sa part ni de la CCPIF responsable du traitement des eaux usées.

Urbanisme : Le 1^{er} permis de la Mare Nogris a été déposé : à voir. Celui de la Micro-crèche a été refusé par le service instructeur, il demande quelques modifications, notamment au sujet de la perméabilité du parking. Réunir la commission pour revoir la numérotation dans certains hameaux (La Puce, les Prés de Launay).

Chemin des vignes : présentation d'une pré-proposition de résidence pour seniors ou résidence intergénérationnelle. À suivre !

Communication : Le prochain bulletin est celui de novembre 2023. Date limite d'envoi des articles : 11/10. Envoi au graphiste, le 16/10. Proposition d'une Réunion le 12/10 pour valider les articles et le plan + une autre réunion, entre l'envoi au graphiste et la relecture finale = entre le 16 et le 21. Relecture terminée au 21/10. Livraison le 26/10.

ANNUEL : date limite d'envoi des articles le 15/11. Au graphiste le 20/11. Retour jusqu'au 16/12. Livraison 21 ou 28/12. Prévoir réunions de travail entre le 6/11 et le 15/11 d'autant que Martine BOURGEOIS ne sera pas très disponible pour des raisons familiales...

PanneauPocket : 634 smartphones à ce jour = + 10 en 15 jours.

Accueil de loisirs vacances : A ce jour, aucune nouvelle du nombre d'inscriptions pour la session de Toussaint...

Accueil de loisirs mercredis : Le centre de loisirs est délocalisé depuis la rentrée à Bréval. Le premier mercredi a été un rodage ! Il y a eu quelques remarques le lendemain du directeur de l'école maternelle et de la directrice de l'école élémentaire. Au 3^{ème} mercredi, cela semble aller bien. Aucun souci de ménage à la cantine. On arrive, pour les mercredis qui viennent, au maximum du nombre d'enfants. Pour le moment 5 animateurs, une 6^{ème} pressentie. Il n'y a plus aucune famille en liste d'attente. On recherche une personne pour 1h et demie de ménage le mercredi soir. En attendant, ce sont les animateurs qui le font.



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Culture loisirs animation : La CLA a fait un bilan de la fête du village du 2 septembre dernier : bilan positif globalement, les points à améliorer ont été identifiés, pour faire mieux la prochaine fois. Concernant l'organisation de l'Association qui s'occupe de la buvette, et la sécurité du feu d'artifice notamment.

Le prochain événement est le Marché d'Automne le samedi 14 octobre 2023, un appel aux bras sera fait. Merci d'avance.

Prochaine réunion CLA, le mercredi 4 octobre, spécial Noël des enfants le 16/12/2023.

Penser à l'organisation du 11/11.

Action sociale : **Réunion prévue le 19/10 à 18h.**

*Demande de notre Assistante Sociale pour des bons alimentaires (alimentation exclusivement) 2x50€/Intermarché. Le budget est prévu.

*Ateliers fleurs des 5 et 7 octobre : le 5/10 : avec 12 participantes, il est complet. Le 7 = 6 inscrites.

*REPAS DES AINES 2024 : La date du DIMANCHE 3 MARS est modifiée : c'est la Fête des grands-mères. **Remis au 10 mars**

* Demande d'une agence de services à domicile (L'Age d'or à Limay) pour un local quelques heures par mois. Pense qu'en se rapprochant, ils seront plus visibles et compétitifs. **Réponse du Conseil Municipal : nous n'avons pas de local adapté.**

*Noël des enfants, le 16/12 en collaboration avec la CLA (faire les paquets, logistique)

5. Compte rendu des associations

AGMRB : une « belle kermesse », le 16/09, même si un moins de monde que l'an dernier. Dommage qu'il y ait eu si peu d'enfants, il y avait de nombreuses activités pour eux ! Excellente ambiance entre bénévoles, familles, résidents et public.

Problèmes de communication ?

6. Point état-civil

Naissance de Faustine LAURIERE le 05 septembre 2023

Naissance de Dylan VICIANA LEMARCHAND le 10 septembre 2023

7. Questions et informations diverses

- Dossier Pellerin : Monsieur est revenu en Mairie pour proposer une autre solution. Il doit présenter un projet de chemin qui éviterait de traverser sa propriété : à voir !
- Organiser un nouveau dépôt de dossiers « catastrophe naturelle » ? Voir quelle date limite on fixe ? Faire une communication.
- Encore de (trop) nombreuses microcoupures...Des élagages ont été effectués, mais n'ont rien résolu. La cause est inconnue, ENEIDIS observe des surtensions ?
- IngénieurY a créé un Pôle Patrimoine qui propose l'entretien ou la valorisation du patrimoine ancien de la commune. Carnet d'entretien : facturé 7 300 €, subventionné avec un reste à charge de 1 500 €. Subventions pour travaux : 60% de 30 000€ max. À réfléchir, la décision demande une délibération.
- Prévoir le remplacement de la pompe à chaleur : études fastidieuses en vue ! En attendant, prévoir pulls et chaussettes de laine pour la secrétaire ;-) !

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

- Prévoir une délibération au prochain conseil pour entériner le nom à donner à l'espace situé en face de la mairie : « ESPLANADE DU CLOCHER ».
- Travaux autour du monument aux morts, à faire avant le 11 novembre ?
- Le château d'eau de Beaulieu qui appartient à Bréval n'est absolument pas sécurisé : un grand risque d'accident, prévenir Bréval.
- Sur le chemin de Mantes, une ouverture a été créée dans la haie et des déchets verts ont été déposés de l'autre côté : ce serait le fait d'une voisine...
- Question de **Dorothée Sellier** : qu'en est-il des abribus ? Il serait bon d'en mettre un aux Prés de BEAULIEU. *C'est prévu, les agents procéderont à leur montage dès que possible. La voiture-tampon n'a toujours pas été enlevée...*
- Question de **Dorothée Sellier** : Qu'en est-il de la formation annulée puis maintenue concernant l'utilisation de la voiture électrique ? Y aura-t-il une session de « rattrapage » ? Dorothée signale qu'elle n'a reçu aucune info à ce sujet. *Patrice Prigent répond qu'il se chargera de répondre aux questions quand tous les soucis de démarrage seront résolus !*
- Commémoration des 30 septembre et 1^{er} octobre : Monsieur Le Maire explique que cette commémoration est organisée par un administré, passionné et volontaire qui s'occupe de tout. Il demande des volontaires pour différents coups de main : monter les barnums, installer les tables, acheter et servir l'apéritif du samedi et le café du dimanche.
- **Kelly Riou**, par l'intermédiaire de Martine Bourgeois : « En points divers, si cela n'a pas été fait en cours de conseil, j'aimerais savoir si nous avons connaissance du budget arrêté pour la commémoration du 30/09 et 01/10, pour la part de Neauphlette. Je ne serai pas très présente sur ce week-end, je passerai sûrement dimanche ». Monsieur le Maire répond qu'il estime que c'est une bonne idée d'apporter une telle animation dans notre village, que ce sera une grande manifestation. Toute la logistique est prise en charge, la commune aura juste à donner un coup de main.

Jérôme Leblond : c'est une très belle idée que cette commémoration, et son intérêt est certain, mais le coût n'est-il pas trop conséquent ? Il regrette qu'il n'y ait pas eu plus de communication, d'informations en amont à ce sujet. Il estime que le Conseil est placé devant le fait accompli.

Le Maire explique que les choses se sont faites au fur et à mesure, qu'il a été difficile de communiquer tant que le déroulé n'était pas défini, que les organisateurs gèrent tout, que les manifestations qu'ils ont mises en place par le passé ont toujours été une réussite. Pour le financement, on pourra utiliser la subvention non versée au CDF depuis 2 ans et le compte « Fêtes et Cérémonies ».

Prochain conseil : le jeudi 9 novembre 2023 à 19h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Neauphlette, le 28 septembre 2023

Le Maire,
M. Jean-Luc KOKELKA



Le secrétaire de séance,
Mme Martine BOURGEOIS